

Rapporteur : M. JULIEN-LAFERRIERE Hubert

M. JULIEN-LAFERRIERE Hubert, rapporteur : Monsieur le Maire, chers Collègues, il s'agit d'une subvention à l'Association Gertrude qui dans le cadre de nos coopérations avec Alger et Sétif mène un projet culturel de qualité, un centre culturel itinérant dont la programmation est fondée sur les échanges entre les deux rives de la Méditerranée. Vous avez dans la délibération le détail de la programmation.

Il est bon que dans nos coopérations, on fasse à la fois de la coopération décentralisée, c'est-à-dire l'appui à la maîtrise d'ouvrage de nos Collectivités partenaires mais il est bon que l'on garde aussi ce qui était l'esprit des jumelages, c'est-à-dire le contact humain, l'échange culturel et encore mieux, faire participer nos migrants originaires de l'autre rive de la Méditerranée à ces coopérations et c'est l'objectif de ce projet. Lorsque Randa El Kolli écrivaine de Sétif ou quand Fatma Hechaichi chanteuse de Sétif viennent à Lyon, viennent rencontrer la communauté sétifienne, on fait vraiment vivre cette coopération au-delà de la maîtrise d'ouvrage qui est essentielle, mais on fait vivre le côté humain de cette coopération ce qui me paraît fondamental également.

Mme BONNIEL-CHALIER Pascale : Monsieur le Maire, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, le soutien de la Ville de Lyon proposé à Gertrude Production aujourd'hui nous donne l'opportunité de nous émouvoir d'une situation nationale bien préoccupante. Il semble malheureusement que la diversité culturelle et le dialogue interculturel ne soient que des mots et des incantations pour le Gouvernement actuel.

Depuis 2003, le Groupe des Verts de Lyon suit avec le plus grand intérêt le développement des actions conduites par la Compagnie Gertrude Production. Le Vice-président Vert en charge de la coopération du Conseil Régional Rhône-Alpes a été un des tous premiers à soutenir les échanges artistiques entre Sétif, Alger et Lyon organisés par la Compagnie.

En 2007, Yvon Deschamps et moi-même, alors Adjoints au Maire, avons réussi à signer une convention triennale avec la Compagnie pour conforter ses actions dans le temps et assurer leur légitimité. Accueillies par l'Opération national de Lyon à plusieurs reprises et saluées par la critique, les semaines dédiées à la création contemporaine et à la transmission culturelle ont permis aux Lyonnais de toute l'agglomération de redécouvrir un patrimoine et une histoire que nous partageons avec un grand pays, l'Algérie. Cette histoire, elle est celle des immigrés qui ont traversé la Méditerranée pour venir travailler en France et c'est aussi la notre, dans la vie en commun que nous avons tissée depuis, à partir des

frottements, des échanges artistiques et culturels qui ont lieu dans notre cité.

Hier, reconnaissant le talent des organisatrices, la Commission européenne a accordé le label de « l'Année européenne du dialogue interculturel » à Gertrude Production. Aujourd'hui, le Préfet en charge de l'égalité des chances refuse d'accorder le soutien de la politique de la Ville pour les ateliers de poésie en langue arabe organisés par la Compagnie à Lyon et Vénissieux au prétexte que ces ateliers sont justement en langue arabe !

Or, il n'y aurait que la langue française qui aurait la vertu d'insérer les populations stigmatisées dans ces quartiers populaires. Pourquoi lire et écrire des poésies en langue arabe quand on n'est même pas capable de parler correctement le français ! Mais quelle image a le Préfet des habitants de nos quartiers en politique de la ville ? Les croit-il analphabètes et incapables d'apprécier la poésie ? Quelle imposture !

Les Présidents Chirac et Sarkozy ont voulu nous faire croire à leur attachement à la promotion de la diversité culturelle. La France se présente comme un des pays artisans de la convention sur la protection et la promotion des expressions de la diversité culturelle de l'UNESCO. Elle n'a pourtant toujours pas signé la convention européenne sur la promotion des langues minoritaires.

M. LE MAIRE : Vous aviez 2 minutes, Madame Bonniel-Chalier !

Mme BONNIEL-CHALIER Pascale : Oh, écoutez, Monsieur le Maire, je suis désolée, il y a des gens qui ont été très longs dans cette Assemblée pendant toute la soirée... On aborde un dossier qui me semble utile et vraiment...

M. LE MAIRE : Allez-y, pour une minute.

Mme BONNIEL-CHALIER Pascale : Je vous remercie. J'irai jusqu'à la fin. Ce dossier symbolique est important.

Le Gouvernement actuel instrumentalise la diversité à des fins électorales mais quand il s'agit de redonner de la dignité aux populations issues de différentes immigrations qui, pour les plus jeunes, connaissent parfois mal leur patrimoine artistique et leur histoire, comme cela ne rapporte plus rien électoralement, le Gouvernement se replie sur une politique sociale et culturelle injuste et discriminatoire.

La Compagnie européenne d'Intelligence Stratégique a publié récemment un rapport pour la Commission européenne qui souligne la nécessité de financer le développement des langues vernaculaires pour apaiser les conflits et résoudre les problèmes identitaires. Il semble que le Gouvernement ne lit pas les rapports de la Commission européenne ?

En 2008, j'ai fait personnellement inscrire la Ville de Lyon, je vous le rappelle, Monsieur le Maire, dans le programme européen Cité interculturelles, programme conjoint du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne avec le soutien de Patrice Béghain et de Louis Lévêque ; c'est un programme sur lequel Sylvie Pierron et Georges Képénékian interviennent aujourd'hui. Nous avons dans notre ville de nombreux acteurs artistiques et culturels qui ont développé des approches tout à fait pertinentes pour participer à la reconnaissance des cultures de nos territoires. J'ai récemment remis au Conseil de l'Europe un rapport comparatif sur ce sujet, auscultant les villes de Barcelone, de Berlin, de Liverpool, de Neuchâtel et de Lyon : les actions de Gertrude Production sont, à cette échelle, considérées comme exemplaires, sachant articuler l'international et le local, la qualité artistique et la proximité avec les habitants.

Il n'y a donc plus que le Préfet à l'égalité des chances et les Ministres en place qui ne comprennent pas. Nous attendons toujours la réponse à la lettre envoyée par la Présidente de l'Association Gertrude Production à la Secrétaire d'Etat, Fadila Amara, chargée de la politique de la ville. Il se trouve, Monsieur le Maire, chers Collègues, que Mme Amara est accueillie à Lyon jeudi. Espérons qu'à cette occasion, elle prendra conscience de l'importance de ce dossier et se joindra à la Ville de Lyon pour soutenir les activités de Gertrude Production.

Je vous remercie de votre attention.

M. LE MAIRE : Merci beaucoup. Donc Mme Amara était beaucoup plus progressiste, enfin je veux dire moderniste dans ses déplacements à Lyon comme j'ai eu l'occasion de le rappeler à la Communauté urbaine.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)